



Demande de subvention de Robinet Fontaine



Une subvention d'un montant de 500.00 € maximum par robinet fontaine raccordé au réseau de distribution peut être octroyée par le Collège provincial sur base des éléments fournis par l'établissement scolaire et dans les limites des crédits budgétaires y affectés.

Nom de l'école :	
Adresse :	
Personne(s) de contact(s) :	
Tél :	
Fax :	
E-mail :	

<p>Nombre d'élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Section maternelle - Section primaire 	
---	--

<p>Adresse de l'installation (si implantation différente de l'adresse ci-dessus)</p>	
---	--

<p>Situation du (des) robinet(s) fontaine(s) dans l'établissement (couloir, préau, réfectoire,...)</p>	
---	--

Nombre de consommateurs potentiels	
------------------------------------	--

Ce projet répond-il à une demande particulière des professeurs, des élèves et /ou des parents ?

Comment l'information sera-t-elle diffusée ? (Réunion des parents, avis aux valves, circulaire, journal de classe...)?

Avez-vous développé un programme de sensibilisation à l'écoconsommation ?

- Dans l'affirmative, pouvez-vous brièvement le décrire ?
- Dans la négative, comptez vous en initier un ? Si oui, lequel ?

Date :

Signature du représentant du Pouvoir Organisateur

**Formulaire à renvoyer par courrier à la
Province du Brabant wallon
Service de l'environnement – Bâtiment Archimède
Avenue Einstein, 2 Bloc D
1300 Wavre**